

SE2171

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit: SE2171

Autres moyens d'identification

Synonymes: SILICONE SEALANT

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Usage recommandé: Elastomère de silicone

Restrictions d'emploi: Non connu.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Informations sur le fabricant/importateur/distributeur : Momentive Performance Materials LLC
260 HUDSON RIVER RD
Waterford NY 12188-1910

Personne à contacter : MomentiveEMEA.productsteward@momentive.com
Téléphone : Informations générales
00800.4321.1000 (Customer Service Centre)

1.4
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Europe, Israel & All other: +44 (0) 1235239670; Middle East:+44 (0) 1235239671

2. Identification des dangers

Classe de Danger

Dangers pour la Santé

Sensibilisateur de la peau	Catégorie 1
Toxique pour la reproduction	Catégorie 1B

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mention d'Avertissement: Danger

Mention de Danger: H317; Peut provoquer une allergie cutanée.
H360; Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de Prudence

Prévention: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

SE2171

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Stockage: Garder sous clef.

Evacuation: Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	0 %
Toxicité aiguë, dérmale	0 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	0 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussières ou brouillard	0 %

Autres dangers ne donnant pas lieu à classement selon le SGH: Aucun(e).

Substance(s) formée(s) dans les conditions d'utilisation: Génère méthanol pendant le durcissement.

3. Composition/Renseignements sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Teneur en pourcentage (%)*
hexaméthylsilazane	999-97-3	2.7157%
bisacétylacétonate de dibutyle-étain	22673-19-4	0.22%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers secours

Informations générales: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Donner un verre d'eau.

Inhalation: En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais; si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle, de préférence la réanimation bouche à bouche. Si la victime respire difficilement, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.

Contact avec la Peau: Pour nettoyer la peau, enlever toute trace de produit avec un chiffon sec ou des essuie-tout, puis laver à l'eau et au savon.
 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact oculaire: en cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et aller chercher une aide médicale.

SE2171

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Aucune information disponible.

Dangers: Aucune information disponible.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Ce produit réagit à l'humidité au niveau du contenu acide de l'estomac en produisant du méthanol.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Empêcher le ruissellement de l'eau d'extinction ou de dilution de se déverser dans les cours d'eau, les égouts ou le réseau d'eau potable.

Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

Moyens d'extinction appropriés: Tous les agents extincteurs sont recommandés.

Moyens d'extinction inappropriés: jet d'eau

Dangers spécifiques dus au produit chimique: Réagit avec de l'eau et dégage de petites quantités de méthanol. En cas d'incendie, du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone peuvent être dégagés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Garder au frais les récipients exposés à l'incendie à l'aide d'un jet d'eau.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Les pompiers doivent utiliser un appareil respiratoire autonome, a pression positive, homologué par le NIOSH/MSHA et muni d'une masque complet et ils doivent porter un vêtement protecteur complet.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: éviter le contact avec la peau et les yeux. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Une irritation des yeux est possible après un contact avec le produit non cuit. Une irritation de la peau est possible après un contact avec le produit non cuit. Enlever ses lentilles cornéennes avant de manipuler le produit. Retirer les lentilles de contact avant d'utiliser du mastic. Ne pas manipuler les verres jusqu'à ce que tous étanchéité a été nettoyé au doigt et des mains. mastic résiduelle peut demeurer sur les doigts pendant plusieurs jours et le transfert aux lentilles, ce qui entraîne une irritation des yeux.

Prévoir une ventilation suffisante pour ne pas dépasser les limites d'exposition en vigueur. Le produit dégage du méthanol lors de l'application ou de la vulcanisation. (méthanol TLV = 200 ppm).

SE2171

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Nettoyer, gratter, ou absorber avec un produit inerte et déposer dans un contenant avant de jeter aux rebut. Nettoyer les passages pour piétons avec un détergent pour réduire les risques de chute. Porter l'équipement de sécurité recommandé (voir la section équipement de protection).
Précautions pour la Protection de l'Environnement:	Éviter que les écoulements ne pénètrent les canalisations, les égouts ou les rivières.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	La sensibilité aux décharges d'électricité statique est improbable. Du méthanol est dégagé pendant le traitement. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver les conteneurs bien fermés. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.
Conditions de stockage:	Aucune information disponible.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
DISTILLATS MOYENS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS - Brouillard	TWA	5 mg/m ³	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
	STEL	10 mg/m ³	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
DISTILLATS MOYENS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS - Brouillard	TWA	1 mg/m ³	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
DISTILLATS MOYENS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS - Fraction inhalable.	TWA	5 mg/m ³	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2015)
DISTILLATS MOYENS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS - Brouillard	TWA	5 mg/m ³	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
	STEL	10 mg/m ³	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
DISTILLATS MOYENS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS	8 HR ACL	5 mg/m ³	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	15 MIN ACL	10 mg/m ³	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
DISTILLATS MOYENS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS - Brouillard	TWA	5 mg/m ³	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
	STEL	10 mg/m ³	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)

SE2171			
DISTILLATS MOYENS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS	TWA	400 ppm 1,590 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
	8 HR ACL	400 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	15 MIN ACL	500 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
DISTILLATS MOYENS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS	TWA	400 ppm 1,590 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
DISTILLATS MOYENS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS - Fraction inhalable.	TWA	5 mg/m3	États-Unis. Valeurs de seuil d'exposition de l'ACGIH (03 2015)
bisacéthylacétonate de dibutyle-étain - en Sn	TWA	0.1 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
	STEL	0.2 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
bisacéthylacétonate de dibutyle-étain - en Sn	STEL	0.2 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
	TWA	0.1 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
bisacéthylacétonate de dibutyle-étain - en Sn	TWA	0.1 mg/m3	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2015)
	STEL	0.2 mg/m3	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2015)
bisacéthylacétonate de dibutyle-étain - en Sn	TWA	0.1 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
bisacéthylacétonate de dibutyle-étain - en Sn	8 HR ACL	0.1 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	15 MIN ACL	0.2 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
bisacéthylacétonate de dibutyle-étain - en Sn	TWA	0.1 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
	STEL	0.2 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
bisacéthylacétonate de dibutyle-étain - en Sn	STEL	0.2 mg/m3	États-Unis. Valeurs de seuil d'exposition de l'ACGIH (03 2015)
	TWA	0.1 mg/m3	États-Unis. Valeurs de seuil d'exposition de l'ACGIH (03 2015)

SE2171

Valeurs Limites Biologiques

Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source
MÉTHANOL (Méthanol: Moment de prélèvement: En fin de poste.)	15 mg/l (Urine)	ACGIH BEI (03 2015)
TOLUÈNE (o-Crésol, avec hydrolyse: Moment de prélèvement: En fin de poste.)	0.3 mg/g (Créatinine urinaire)	ACGIH BEI (03 2015)
TOLUÈNE (Toluène: Moment de prélèvement: Avant le dernier poste de la semaine de travail.)	0.02 mg/l (Sang)	ACGIH BEI (03 2015)
TOLUÈNE (Toluène: Moment de prélèvement: En fin de poste.)	0.03 mg/l (Urine)	ACGIH BEI (03 2015)

Contrôles Techniques Appropriés

Des rince-oeils et des douches d'urgence doivent être disponibles à proximité pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

La ventilation et d'autres moyens techniques seront utilisés de préférence pour contrôler l'exposition. Il pourrait être nécessaire d'utiliser un dispositif de protection respiratoire dans des situations inhabituelles ou des situations d'urgence.

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité à écrans latéraux

**Protection de la Peau
 Protection des Mains:**

Gants de protection chimique

Protection de la peau:

Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection Respiratoire:

En cas d'exposition supérieure aux limites permises ou d'irritation des voies respiratoires, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH/MSHA. Dans des situations exceptionnelles ou des situations d'urgence, il peut être nécessaire de porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air. Les appareils de protection respiratoire doivent être fournis conformément à la réglementation de l'OSHA (voir 29 CFR 1910.134).

Mesures d'hygiène:

Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

État:	solide
Forme:	solide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Ammoniac.
Seuil de perception de l'odeur:	Aucune information disponible.
pH:	non applicable
Point de fusion/point de congélation:	Aucune information disponible.

	SE2171
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	non applicable
Point d'éclair:	> 93.3 °C (estimé)
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - supérieure (%):	Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité - inférieure (%):	Aucune information disponible.
Limites d'explosivité - supérieure (%):	Aucune information disponible.
Limites d'explosivité - inférieure (%):	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	non applicable
Densité de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité:	Aucune information disponible.
Densité relative:	1.006
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Solubilité (autre):	PARTIAL AU TOLUENE
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammation:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Viscosité, dynamique:	Aucune information disponible.
Viscosité, cinématique:	Aucune information disponible.
VOC:	27 g/l ;

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Pas de réaction dangereuse si utilisé selon les recommandations.
Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à Éviter:	Aucuns connus.
Matières Incompatibles:	Aucuns connus.
Produits de Décomposition Dangereux:	Dioxyde de carbone Formaldéhyde. Ammoniac. Dioxyde de silicium. Des mesures à des températures supérieures à 150 °C en présence d'air (oxygène) ont montré que de petites quantités de formaldéhyde sont formées due à une dégradation oxydative.

11. Propriétés toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion:	Aucune information disponible.
Inhalation:	Aucune information disponible.
Contact avec la Peau:	Aucune information disponible.

SE2171

Contact oculaire: Aucune information disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Ingestion: Aucune information disponible.

Inhalation: Aucune information disponible.

Contact avec la Peau: Aucune information disponible.

Contact oculaire: Aucune information disponible.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

Ingestion

Produit: ETAmél : 32,035.94 mg/kg

Contact avec la peau

Produit: ETAmél: 11,046.88 mg/kg

Inhalation

Produit: ETAmél: 405.05 mg/l

Toxicité à dose répétée

Produit: Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit: Aucune information disponible.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit: Aucune information disponible.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Produit: Aucune information disponible.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

Liste des cancérogènes de l'ACGIH:

Aucun composant cancérigène identifié

Cancérogènes selon l'ACGIH:

Aucun composant cancérigène identifié

SE2171

Mutagenicité des Cellules Germinales

In vitro

Produit: Aucune information disponible.

In vivo

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration

Produit: Aucune information disponible.

Autres effets:

Contient compounds de dibutylétain- Peut altérer la fertilité. Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

12. Informations écologiques

Écotoxicité:

Risques aigus pour l'environnement aquatique:

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Aucune information disponible.

SE2171

Rapport DBO/DCO

Produit: Aucune information disponible.

Potentiel de Bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (BCF)

Produit: Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Produit: Aucune information disponible.

Mobilité dans le Sol: Aucune information disponible.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

hexaméthylsilazane Aucune information disponible.

bisacétylacétonate de Aucune information disponible.

dibutyle-étain

Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations générales: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Ne pas rejeter à l'égout, dans les cours d'eau ou dans les sols. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Instructions pour l'élimination: Elimner en respectant les reglements existants

Emballages Contaminés: Eliminer comme produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport

Ministère des transports des États-Unis (Department of Transportation, DOT)

Non réglementé.

IMDG

Non réglementé.

IATA

Non réglementé.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Le produit n'est pas une marchandise dangereuse selon les législations nationales et internationales sur les marchandises dangereuses.

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales du Canada

Liste des substances toxiques (LCPE, Annexe 1)

Identité Chimique

Octaméthyl-
cyclotétrasiloxane

Liste des substances d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée

SE2171

NPRI PT5

DISTILLATS MOYENS (PÉTROLE),
HYDROTRAITÉS MÉTHANOL TOLUÈNE

Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)

NPRI

Non réglementé

Gaz à effet de serre

Non réglementé

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

CA CDSI Non réglementé

CA CDSII Non réglementé

CA CDSIII Non réglementé

CA CDSIV Non réglementé

CA CDSV Non réglementé

CA CDSVII Non réglementé

CA CDSVIII Non réglementé

Réglementations de contrôle des précurseurs

Identité Chimique

TOLUÈNE

SE2171

Statut aux inventaires:

Australia Inventory of Chemical Substances (AICS):	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
Canada DSL Inventory:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
EU INV:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
Japan Inventory of Existing & New Chemical Substances (ENCS):	Non conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
IECSC:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
Korea Existing Chemicals Inventory (KECI):	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
Canada NDSL Inventory:	Non conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
Philipines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS):	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
Liste TSCA:	E (cas spécial)	Remarques: Aucun(e).
NZIOC:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).
TCSI:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.	Remarques: Aucun(e).

16. Autres informations, y compris la date de préparation ou la dernière révision

Date de Publication:	12/21/2017
Date de Révision:	Aucune information disponible.
Version n°:	3.0
Autres Informations:	Aucune information disponible.

SE2171

Avis de non-responsabilité:

Avis au lecteur

Sinon, le à moins que spécifié dans la section 1.2, les produits Momentive sont uniquement destinés pour des applications industrielles. Ils ne sont pas destinés à certaines applications médicales, ni pour une implantation de longue durée (> 30 jours) dans le corps humain, injectés ou directement ingérés, ni pour la fabrication de contraceptifs à usage multiple.

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

®, *, et TM indique la marque sous licence ou appartenant à Momentive.